

Supplément
culture inclus

N°39
janvier-mars 2019

ensemble

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MOULINS



Dossier

Une grande ambition pour les berges de l'Allier

agglomoulins.fr

AIDES A L'HABITAT : On fait le point !
HIPPODROME : Un centre d'entraînement refait à neuf.
COMMERCES : Ils ont ouvert leurs portes dans l'agglomération...
PARIS-NICE : Une grande fête du vélo en mars.

**Moulin Communauté**
Ensemble, construisons notre avenir

L'agglomération dans le **rétro**



City Bike record !

Plus de 600 inscrits cette année au City Bike ! La course affiche ici son plus beau record de fréquentation. Un grand bravo aux participants !



Halloween à l'Ovive

Les bassins du centre aquatique ont pris leur teinte orangée fin octobre, à l'occasion de la grande fête de Halloween.



La Ribambelle

La nouvelle salle multiactivités de Moulins Communauté à Lusigny a été inaugurée le 9 novembre.

sommaire

14

Dossier Une grande ambition pour les berges de l'Allier



Habitat : comment s'y retrouver ?

4

Nouveaux commerces : ils s'installent !

8

Formation : la résilience pour surmonter les épreuves

10

Le Paris-Nice va faire étape dans l'agglomération

11

Paroles d'élus

20

On sort !

23

ensemble LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTÉ

Magazine trimestriel de la Communauté d'agglomération de Moulins, Direction de la Communication
8 place Maréchal de Lattre de Tassigny - CS 61625 - 03016 Moulins Cedex - Tél. 04 70 48 54 41- Fax : 04 70 48 54 49
g.ray@agglo-moulins.fr - www.agglo-moulins.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Lefebvre, Rédacteur en chef : Nicolas Bonnet, Rédaction : Tristan Potelle,
Mise en pages : XXI communication (03), Impression : Fabrègue (87), Photographies : Moulins Communauté,
istockphotos, Adobe Stock, Distribution : Médiapost (Cébazat), Dépôt légal à parution - ISSN : 2103-7477, distribution
toutes boîtes aux lettres, Tirage : 38 000 exemplaires, papier issu de forêts écologiquement gérées.



édito

agglomérique

Accédez aux contenus multimédia et suivez l'actu de Moulins Communauté sur votre smartphone.



@CAMoulins



agglomoulins

M O U L I N S C O M M U N A U T É

Aubigny
Auroiër
Avermes
Bagneux
Bessay-sur-Allier
Besson
Bresnay
Bressolles
Chapeau
Château-sur-Allier
Chemilly
Chevagnes
Chézy
Coulandon
Couzon
Dornes
Gannay-sur-Loire
Garnat-sur-Engièvre
Gennetines
Gouise
La Chapelle-aux-Chasses
Le Veurdre
Limoise
Lurcy-Lévis
Lusigny
Marigny
Montbeugny
Montilly
Moulins
Neuilly-le-Réal
Neure
Neuvy
Paray-le-Frésil
Pouzy-Mesangy
Saint-Léopardin-d'Augy
Saint-Martin-des-Lais
Saint-Parize-en-Viry
Saint-Ennemon
Souvigny
Thiel-sur-Acolin
Toulon-sur-Allier
Trévol
Villeneuve-sur-Allier
Yzeure



Le président Pierre-André Périssol a inauguré la dernière tranche de travaux du complexe de la raquette de Moulins Communauté, situé sur la zone de Millepertuis à Yzeure. Cet équipement moderne qui avait ouvert ses portes en 2014 est désormais complet. Il représente un investissement de plus de 5 millions d'euros.

Mes chers amis,

2018 a été marquée par l'aboutissement de deux projets importants. Le premier, c'est la dernière tranche des travaux du complexe de la raquette à Yzeure, qui peut désormais accueillir dans les meilleures conditions tous les adeptes du tennis de table, tennis et badminton. Le deuxième, c'est la réalisation d'une salle multigénérationnelle à Lusigny. Elle est aujourd'hui un lieu de vie incontournable de l'est de notre territoire.

Vous le savez, 2018 a aussi été l'année des études, des réflexions et de l'avancée, moins visible mais pas moins réelle, d'autres projets importants. Il s'agit de projets ambitieux, et pour certains très attendus. Je pense bien sûr au deuxième pont franchissant l'Allier. Après des années de travail, pour définir le projet et réunir les financements, tous les voyants sont aujourd'hui au vert pour la réalisation de cet ouvrage historique dont la première pierre sera posée dans les prochains mois, s'il n'y a pas de complications administratives.

L'avenir de notre territoire est porteur d'espoir

Avant ce deuxième pont, il y aura le troisième pont : l'ancien pont de fer de la SNCF sera bientôt transformé en voie douce pour les piétons et les vélos. Là encore, l'enjeu est important, puisque cet ouvrage s'intègre dans le vaste projet d'aménagement des berges de l'Allier. Sur le long terme, ces aménagements vont redessiner notre territoire et lui apporter un nouveau souffle.

Notre agglomération se transforme et nous sommes aujourd'hui sur le point de la faire entrer dans une nouvelle ère. Je n'oublie pas les difficultés économiques et sociales entraînées par un contexte national de plus en plus dur, et où les territoires ruraux ne sont pas épargnés. Mais l'avenir de notre territoire est porteur de belles perspectives, et plus encore, d'espoir. Alors, réjouissons-nous de nos forces et de nos atouts, et faisons en sorte, tous ensemble, que cette nouvelle année tienne toutes ses promesses.

Belle et heureuse année 2019 à chacune et chacun d'entre vous !

Pierre-André Périssol
Président de Moulins Communauté
Maire de Moulins, ancien ministre

Les aides à l'habitat, on fait le point !

En 2017, le dispositif des aides à l'amélioration de l'habitat a fait l'objet d'une refonte. Moulins Communauté propose différentes aides, qui peuvent se cumuler avec celles de l'ANAH et de la ville de Moulins.

Pour 2018, une centaine de dossiers ont été pris en charge par Moulins Communauté, pour un montant d'aides versé d'environ 150 000 euros.

Quelles aides ?

Performance énergétique. Vous êtes particulier, propriétaire occupant ou bailleur, et vous souhaitez réaliser des travaux pour améliorer la performance énergétique de votre logement. Après avoir obtenu un accord de financement auprès de l'Anah, vous pouvez bénéficier de la prime « *Habiter Mieux* ». L'aide octroyée par Moulins Communauté prend la forme d'une subvention directe versée aux particuliers d'un montant forfaitaire de 200 €.

Propriétaire occupant, vous pouvez aussi bénéficier d'une subvention « *Travaux d'économie d'énergie* ». Là encore, elle prend la forme d'une subvention directe, dont le taux est fixé à 15 % du montant Hors Taxe des travaux subventionnés par l'Anah (aide plafonnée à 2 000 €).

Travaux d'autonomie de la personne. Pour les propriétaires occupants souhaitant réaliser des travaux d'autonomie de la personne, une subvention est également possible. Il s'agit là encore d'une subvention directe,

dont le taux est fixé à 15 % du montant Hors Taxe des travaux subventionnés par l'Anah (aide plafonnée à 2 000 €).

Sortie de vacance. Cette aide s'adresse aux particuliers (propriétaires occupants ou bailleurs) ayant obtenu un accord de financement auprès de l'Anah pour des travaux effectués sur leur logement, vacant depuis plus de 2 ans. L'aide octroyée par Moulins Communauté prend la forme d'une subvention directe versée aux particuliers d'un montant forfaitaire de 2 500 €.

Comment ? En remplissant le formulaire de demande de subvention (voir sur www.agglo-moulins.fr). Une fois la subvention notifiée, elle est versée à l'achèvement des travaux et après vérification de leur effectivité et de leur conformité à ce qui a été initialement prévu. Le calcul de la subvention définitive est fait à l'appui des factures acquittées fournies par le propriétaire, sans pouvoir dépasser le montant notifié.

La maison de l'habitat

La Maison de l'habitat de Moulins Communauté centralise toutes les informations relatives au logement et à l'habitat. A Moulins, elle est ouverte, place d'Allier, depuis le mois d'octobre 2016. Elle est le guichet unique de tous les citoyens qui se posent des questions en matière d'habitat et d'aides au logement. Relations locataires, demandes de renseignements sur des travaux, sur des aides ou une subvention... Tous les acteurs du logement du territoire tiennent une permanence : l'ADIL 03, le Conseil départemental, le CAUE 03, l'Espace Info Energie, Moulins Habitat et bien sûr Moulins Communauté. L'accompagnement est complet.

La maison est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h30 à 12h. Pour tout savoir 04 70 20 51 75 ou <https://mademande03.dlauvergne.fr>

Assainissement

Moulins Communauté gère désormais vos factures

Au début de l'année 2018, Moulins Communauté avait repris la gestion directe de la redevance de l'assainissement collectif de plusieurs communes de l'agglomération : Lurcy-Lévis, Neure, Dornes, Chevagnes, Thiel-sur-Acolin, Gannay-sur-Loire, Garnat-sur-Engièvre, Paray-le-Frésil, La Chapelle aux Chasses et Lusigny.

En ce début 2019, c'est au tour des communes de Château sur Allier, Le Veudre, Pouzy-Mésangy, Saint-Léopardin d'Augy, Limoise et Couzon de bénéficier de ce mode de gestion.

A l'exception des communes de Sainte-Parize-en-Viry et Saint-Martin-des-Lais, toutes les factures sont désormais émises par Moulins Communauté.

Le paiement peut se faire en ligne, sur www.agglo-moulins.fr, par prélèvement, en espèces ou en chèque à l'ordre du trésor public.



Quelques chiffres

Au 1^{er} janvier, Moulins Communauté assure la gestion de 43 stations d'épuration, 86 postes de refoulement et approximativement 650 km de réseaux.

Moulins Communauté gère également, depuis le 1^{er} janvier, l'assainissement non collectif sur l'ensemble des 18 communes qui ont rejoint la collectivité.

Moulins Habitat un regroupement pour être plus fort demain

Dans quelques mois, le bailleur social historique, Moulins Habitat, va se regrouper avec deux autres entités, France Loire et l'OPAC de Commentry. Il ne s'agit pas là d'un choix motivé mais plutôt d'un choix contraint par la promulgation de la loi Elan.

La loi Élan : le point de départ

Cette loi portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique a été promulguée fin 2017. Elle impose désormais à tous les bailleurs sociaux de se regrouper avec un seuil de 15 000 logements minimum à gérer. Moulins Habitat dispose d'un peu moins de 4 000 logements aujourd'hui. Dans ce cadre, une réflexion a été menée pour trouver la solution la plus efficace, tout en conservant la gouvernance, les moyens et les ressources de Moulins Habitat.

Quel rapprochement ?

Moulins Habitat travaille sur un rapprochement avec l'OPAC de Commentry, un organisme déjà partenaire depuis plusieurs années, ainsi que France Loire, organisme installé en région Centre France et qui dispose d'un parc locatif conséquent dans

le département de l'Allier. Les objectifs de ce regroupement sont multiples : en premier lieu, il s'agit de conserver une cohérence stratégique de territoire, de s'assurer une position de référent et surtout de conserver une gouvernance locale de l'outil.

Sous quelle forme ?

Les trois entités seront absorbées par une structure déjà existante, Evolea. Il s'agit d'une société coopérative, filiale de Moulins Habitat, initialement destinée à l'accession sociale à la propriété. Ce regroupement devrait être effectif mi 2019.

Et pour les locataires ?

Pour les locataires de Moulins Habitat ainsi que ceux des deux autres structures, le regroupement ne changera rien, hormis le nom qui sera désormais commun : Evolea.



Le lancement de l'académie du tourisme, le 19 novembre dernier, était une nouvelle étape importante. Elle a accueilli plus de 130 participants.

Voilà déjà plusieurs mois qu'ils se sont mis autour de la table. Ils, ce sont les acteurs du tourisme de notre territoire.

Moulins Communauté souhaite en effet créer les conditions pour favoriser le développement touristique et se positionner comme une destination à part entière.

L'Académie du tourisme est lancée !

Fédérer les acteurs

L'académie du tourisme, c'est d'abord un réseau qui rassemble tous les acteurs du secteur, y compris les acteurs économiques. « On souhaite une véritable implication de tous, expliquent Audrey Turbet de Moulins Communauté, et Laurent Laborie de l'Office de tourisme de Moulins et sa région. On sait qu'il y a un manque de connaissance des activités des uns et des autres. Nous avons par ailleurs des acteurs très diversifiés sur notre territoire, et il faut arriver à concilier tous les points de vue ». Il faut également que ces acteurs du tourisme se connaissent et travaillent ensemble. C'est le rôle de l'académie. Elle est un lieu d'échange et d'expression. Concrètement, cela se traduit par la mise en place d'un forum de discussion et de partage d'expérience, de réunions de travail régulières et de formations des acteurs. La prochaine étape importante du projet : les premières assises du tourisme, prévues en mai 2019 et le lancement d'un événement phare à l'été 2019.

Un schéma unique d'accueil et d'information

L'académie propose de réunir tous les acteurs autour d'un schéma d'accueil, un outil destiné à évoluer au fil du temps, qui permet d'informer le touriste potentiel avant, pendant et après son séjour sur le territoire.

Un événement phare

Les membres de l'académie du tourisme réfléchissent actuellement à la mise en place d'un événement phare et récurrent, qui s'appuierait sur le patrimoine touristique du territoire. Plusieurs idées ont été évoquées, notamment autour de la mise en lumière de certains édifices patrimoniaux. A découvrir à l'été 2019 !





Un centre d'entraînement au top pour l'hippodrome !

Les courses hippiques effrénées, les paris sportifs et l'ambiance survoltée dans les gradins : le spectacle est toujours au rendez-vous à l'hippodrome des gâteaux de Moulins. Mais cet équipement possède également une partie un peu moins visible et pourtant de première importance : son centre d'entraînement.

Toute l'année, une centaine de chevaux, entre les mains de plusieurs éleveurs réputés, occupent les box et se préparent à devenir des « cracks ». « Le centre d'entraînement de l'hippodrome existe depuis 1875, annonce Roger Winkel, Président de la Société des courses. Et il n'avait jamais fait l'objet de travaux. Après la rénovation des tribunes en 2009, on avait gardé en tête des projets pour ce centre d'entraînement ».

Des projets qui, depuis, se sont concrétisés : les travaux se sont achevés fin 2018 et le centre d'entraînement est désormais méconnaissable. Fini le terrain boueux et difficilement praticable en temps de pluie. Un enrobé délimite désormais le parking pour les voitures, tandis qu'un chemin oriente les chevaux en direction des boxes, qui ont également fait l'objet d'aménagements. Un rond de « débouillage », qui est utilisé pour familiariser l'animal au contact de l'Homme, a été construit, et à l'extérieur du centre d'entraînement, de l'autre côté de la voie, un parcours d'entraînement d'obstacles a été créé. « Actuellement, on peut dire qu'on est au top et les retours des entraîneurs sont forcément très positifs. Maintenant, on attend de sortir de grands chevaux, qui iront remporter de grandes courses à Paris ».

Le centre d'entraînement tourne actuellement à plein régime, avec environ 130 chevaux accueillis en permanence, et qui nécessitent des soins quotidiens. « Le site tourne en permanence, même les week-ends, et il représente tout de même une quarantaine d'emplois ». Les chevaux du centre d'entraînement de Moulins courent environ 800 courses tous les ans, et dans toute la France.



D'autres projets à venir

Les aménagements vont se poursuivre cette année à l'hippodrome. La Société des courses va lancer la rénovation des tournants de sa piste d'obstacles. « La piste a été usée par les intempéries, et il y a eu plusieurs chutes à ces endroits. Il est donc important de les sécuriser, pour les chevaux et pour leurs cavaliers » poursuit Roger Winkel. « Que les habitués se rassurent : si le calendrier 2019 comptera un peu moins de réunions que d'habitude, les amateurs retrouveront plusieurs rencontres nationales et quelques temps forts ! »

LE COÛT DE L'OPÉRATION

L'investissement total pour les travaux du centre d'entraînement s'élève à 1,1 million d'euros. Moulins Communauté a participé à hauteur de 111 000 €, le Conseil départemental 92 000 €, le Conseil régional 369 000 €, l'Europe 64 000 €, la Fédération nationale des courses

249 000 € et la Société des Courses 280 000 €. Ces aménagements ont été l'occasion pour le centre d'entraînement de refaire l'intégralité de son réseau d'assainissement. « L'ancien réseau était entièrement colmaté et l'eau s'accumulait parfois dans les boxes des chevaux ».



Ils ont ouvert leurs portes dans l'agglomération ces derniers mois !



Old Duke

Skate shop rue de l'Horloge

Nouveau souffle dans le quartier historique. Plusieurs commerces ont ouvert leurs portes ces derniers mois dans le quartier historique de Moulins. Tout d'abord, le skate shop Old Duke, installé rue de l'Horloge. A côté de l'Hôtel de Ville, c'est une galerie d'art qui a été aménagée, tandis que les anciens locaux d'Optic 2000 sont désormais occupés par le magasin bio Terre de Ma'Lice, qui a quitté la place d'Allier. Enfin, une papeterie artisanale s'est installée dans les anciens locaux du fleuriste, toujours rue de l'Horloge.



Le Rock n'Diner

Les États Unis, comme si vous y étiez! Début novembre, c'est le Rock n'Diner qui a ouvert ses portes, au 24 rue de Pont à Moulins. Aux commandes de la boutique, Christopher Reigner, qui avait déjà ouvert un premier restaurant à Montluçon il y a deux ans. Au menu, plusieurs spécialités de burgers, faits maison, mais également des bagels, des wraps, des hot-dogs...

Le Frip Shop

Pour Pacelli Raynaud et son Frip Shop, installé sous le Passage d'Allier, le succès a presque été immédiat. Il faut dire que le concept a de quoi séduire: des vêtements hommes et femmes, de toutes tailles et de différentes marques, vendus à prix cassés.



Si t'es sage Confiseries

La confiserie « *Si t'es sage* » a ouvert ses portes au 59 rue d'Allier. Originaires de Chartres, Tiffany Potard et Nina Sechoy vous proposent une multitude de sucreries multicolores : bonbons anciens, sucres cuits, sucres d'orge, guimauves. Et des bonbons gélifiés certifiés sans gélatines animales.



1928

Le magasin 1928 est ouvert depuis la fin de l'année au 51 place d'Allier. Cette boutique propose une large gamme de vêtements et accessoires pour hommes et femmes, de toutes marques, notamment Jack & Jones, Vero Moda et Superdry.

L'Art dans l'Objet



Orane et Grégoire Avot ont monté leur commerce d'antiquités, d'objets de décoration et d'objets d'arts depuis quelques années, mais ils souhaitent se rapprocher du centre-ville de Moulins. C'est chose faite puisqu'ils ont ouvert leur magasin, l'Art dans l'objet, sur les cours Jean Jaurès, à deux pas du théâtre.



Boulangerie

à Avermes

Annie Buffet, propriétaire du Four de la Madeleine à Moulins, a repris la boulangerie des portes d'Avermes au 1^{er} décembre. C'est son employée Sylviane qui proposera les pains, viennoiseries, pâtisseries, sandwiches ainsi qu'un coin « *salon de thé* »!

La résilience pour surmonter les épreuves

« C'est un concept assez récent, qui est utilisé dans de nombreux domaines scientifiques. En psychologie, la résilience représente la capacité d'une personne à surmonter un traumatisme ». Simone-Aimée Le Mazou est à l'origine de la création d'un centre de formation consacré à la résilience au campus universitaire de Moulins, à compter de février 2019.



Faire de l'adversité
une force d'évolution

C'est son expérience personnelle, et suite au décès de sa maman que Simone-Aimée Le Mazou s'est orientée vers un diplôme universitaire en deuil et travail de deuil. « *Le deuil est un processus évolutif où l'on passe par la douleur, la souffrance, mais duquel on peut aussi sortir grandi. Cela reste un sujet tabou aujourd'hui. Pourtant, le deuil touche tout le monde, à un moment ou à un autre de sa vie* ».

La formation proposée se décline en deux modules de 4 semaines

Le premier module, « *Les fondements de l'aide à la résilience* » est accessible à toute personne intéressée, dans le cadre d'une formation continue de 4 semaines de cours, à raison d'une semaine par mois. La résilience est ici évoquée comme un « *art de gestion de crise qui peut être un outil intéressant, et qui peut se décliner dans*

de nombreuses activités différentes ». Le deuxième module, qui ne peut être réalisé que si le premier a été validé, concerne plus directement le travail du deuil par le tatouage, et s'adresse donc exclusivement aux professionnels. Simone-Aimée Le Mazou précise : « *Au-delà de la qualité artistique du tatoueur, il y a une réelle dimension psychologique entre le tatoueur et le tatoué, encore plus quand le tatoué est endeuillé et en situation de fragilité psychologique. Dans ce cadre-là, la formation des tatoueurs n'est pas suffisante. J'ai donc pensé à une notion plus psychologique d'accompagnement de la personne* » explique Simone-Aimée Le Mazou.

Pour en savoir plus, sur Facebook :
Source de Résilience. Par mail :
source.de.resilience@gmail.com.



Un salon des formations post-bac le 11 janvier

Le lycée Jean Monnet d'Yzeure et le lycée Banville de Moulins s'associent pour organiser, le 11 janvier « *Parcours Sup* », un forum destiné aux 1^{er} et Terminales des deux lycées, soit environ 1 200 élèves.

Le salon est installé à la salle des fêtes le 11 janvier, de 8h30 à 17h. Les élèves peuvent rencontrer les différents établissements scolaires de la région et leurs formations : pôle licence, classe prépa, BTS, DUT et écoles spécialisés...

Au total, ils seront une quarantaine d'exposants au rendez-vous pour rencontrer les élèves.

Infosup, le salon du supérieur à Clermont

Les 24, 25 et 26 janvier, c'est la 20^e édition d'Infosup, le grand salon régional de l'enseignement supérieur au Polydôme de Clermont-Ferrand. Ce rendez-vous, qui rassemble près de 200 exposants, se veut exhaustif en termes d'information sur les formations, les métiers, les secteurs d'activité, les universités, lycées et écoles... Moulins Communauté et plusieurs établissements de l'agglomération sont présents pour mettre en avant notre territoire et ses formations.

Programme complet sur
<https://infosup-auvergne.org>



Paris-Nice 2019

Moulins / Yzeure



Le Paris-Nice fait étape dans l'agglomération

Attention, événement sportif à ne pas manquer le 12 mars prochain ! Le fameux Paris-Nice fait escale à Moulins / Yzeure. Le sprint final et la ligne d'arrivée sont prévus route de Lyon et la manifestation promet de belles retombées économiques.

L'agglomération de Moulins accueille, le 12 mars 2019, une étape du Paris-Nice. Cette course professionnelle à étapes relie ces deux villes en huit jours, tous les ans au mois de mars. Une course prestigieuse qui a vu passer les plus grands coureurs cyclistes de l'histoire. Sur une trentaine de villes qui ont déposé leur candidature auprès de l'organisateur Amaury Sport Organisation, seulement six ont été retenues, en plus de Nice.

Et c'est bien le travail en commun exemplaire, entre les municipalités de Moulins et d'Yzeure, qui a permis à notre agglomération de sortir du lot : pour 2019 le Paris-Nice est prévu du 10 au 17 mars et l'agglomération de Moulins va accueillir la troisième étape de la course. La ville de Moulins avait déjà été ville de départ d'une étape en 2002 et elle avait posé, en 2016, une candidature pour être de nouveau ville de départ. Quant à Yzeure, la commune essayait d'accueillir la course depuis cinq ans. C'est la première fois que deux communes ont lancé leur candidature ensemble.

UNE GRANDE FÊTE EN PERSPECTIVE

L'entrée des coureurs se fera par le nord de l'agglomération, en passant devant le CNCS et en empruntant le pont Régemortes, pour une arrivée route de Lyon et sa grande ligne droite. Une voie emblématique puisqu'elle est également la limite entre les deux villes de Moulins et d'Yzeure. Durant toute la semaine qui précède l'événement, Moulins Communauté a décidé d'organiser une grande fête autour du vélo. Animations, conférences, exposition, rencontre, travail avec les scolaires, courses de vélo électriques... Personne n'est oublié.

**Au total,
176 coureurs
sont attendus sur
la ligne de départ**

et une vingtaine de nationalités différentes seront représentées.

La course sera retransmise en direct dans 25 pays différents.

43200 euros TTC, c'est le budget débloqué par Moulins Communauté pour accueillir cette étape qui devrait offrir des retombées économiques importantes pour le territoire. Le simple hébergement des coureurs et de leur staff, soit **600 nuitées**, devrait rapporter à lui seul plus de **40000 euros**. En 2018, 214 cyclistes issus de 22 équipes ont participé à la course. Chaque équipe comprend entre 25 et 30 personnes avec tous les techniciens et assistants

Entrez dans le noir !



Médiateur littéraire, Thierry Caquais se passionne depuis longtemps pour le roman noir et policier. Membre d'associations spécialisées (813, notamment), il est à l'origine de diverses initiatives autour du genre (Le Polar derrière les murs) et intervient régulièrement comme formateur auprès de professionnels du livre.

Il est à l'origine de l'exposition « Polar, entrez dans le noir » installée à la médiathèque jusqu'au 30 mars 2019.

À retrouver dans le supplément Culture inclus dans ce magazine!



Comment avez-vous découvert le polar ?

Je l'ai découvert un peu par hasard et bien avant qu'il soit « à la mode ». Malgré une part sombre, j'aime son côté social, tourné vers l'autre, les questionnements qu'il soulève, ses personnages humains et souvent humanistes à leur manière...

En France, le genre a vraiment commencé à prendre de l'ampleur au milieu des années 1990 et en dix ans, les chiffres ont explosé. Actuellement, il faut savoir qu'il y a entre 1700 et 1800 polars qui sont édités tous les ans en France.

Qu'est-ce qu'un polar et que raconte-t-il sur notre société ?

Un polar est à la fois un roman policier et un roman noir. Il agit comme un miroir, parfois excessif et caricatural, de ce qui compose nos sociétés. Cela passe par des lieux, des thématiques, des personnages, qui sont véritablement propres à leur époque.

C'est également un genre où l'on croise de grands stylistes et la forme, la construction, peuvent être particulièrement originales.

Comme tout « genre » le polar est soumis à des codes stricts ?

L'histoire et les auteurs n'ont eu de cesse de les bouleverser. Dès les années 1970, le style cherche à se réinventer et, surtout, à regagner ses galons littéraires. A cette époque, le polar était considéré comme un « sous genre » littéraire, ou de façon péjorative comme un roman de gare. Mais le polar sait aussi être littéraire. Un auteur comme Jean-Patrick Manchette a été l'un des fers de lance de ce courant qui souhaitait faire du polar un objet littéraire à part entière.



Un conseil de lecture... pour découvrir le polar

Marcus Malte est un auteur un peu à la frontière des genres. C'est surtout un styliste incroyable, qui a une vraie écriture, et qui engage chez le lecteur un authentique plaisir littéraire. Je conseille de commencer par « Intérieur Nord », un recueil de nouvelles qui fait office de très bonne introduction. Les personnages sont remarquablement écrits et le lecteur n'en ressort pas indemne.

Mais aussi Than-Van Tran-Nhut et la série Les enquêtes du Mandarin et Donald Ray Pollock, un auteur incontournable.



Nuit de la lecture à la médiathèque

Rendez-vous le samedi 19 janvier de 18h à minuit.



Le grand spectacle s'invite au CNCS

Après les contes de fées, place aux comédies musicales ! Jusqu'au 28 avril, les costumes font le show au Centre national du costume de scène, avec une nouvelle exposition toute entière consacrée au genre. Du théâtre du Châtelet aux planches de Broadway...

De *My Fair Lady* à la *Mélodie du bonheur*, en passant par *Grease*, *Cabaret*, *Cats*, le *Fantôme de l'Opéra* ou encore *42^e Rue...* Ces productions mythiques, popularisées par autant de films à succès tournés à Hollywood, s'invitent le temps d'une exposition derrière les vitrines du CNCS. Pour sa nouvelle exposition, le musée a choisi de mettre en lumière le genre bien particulier des comédies musicales.

L'exposition présente plus d'une centaine de costumes, issus de spectacles joués sur la scène du Théâtre du Châtelet mais aussi ceux de célèbres productions données à New York, à Londres, à Toulon, à Paris, et notamment *Grease*, le dernier grand succès du théâtre de Mogador.

La comédie musicale a été, dès sa création, un genre éminemment populaire. Elle est aujourd'hui un phénomène majeur et unique. « Ce genre est héritier de différentes formes

artistiques, telles que l'opérette, l'opéra-comique, la revue et même parfois le jazz ». La comédie musicale s'inscrit dans un patrimoine et une culture principalement anglo-saxons : les théâtres de Broadway à New York et du West End à Londres en sont les scènes légendaires. En France, c'est à partir des années 1960 que les spectateurs découvrent ce genre musical, grâce notamment aux tournées des shows américains, et à la diffusion des films culte comme *West Side Story* ou *My Fair Lady*... suivis par les réalisations de Jacques Demy, *Les Parapluies de Cherbourg* et *Les Demoiselles de Rochefort*.

Une nouvelle fois, le visiteur peut profiter d'une scénographie originale, qui l'entraîne du côté des coulisses, en dévoilant la vie du costume avant son entrée sur scène. « Les décors de certaines comédies musicales iconiques son évoqués sous forme de clins d'œil décalés dans un parcours joyeux et, bien sûr, musical ».

Record

La dernière exposition du Centre national du costume de scène dédiée aux contes de fées a été celle de tous les records.

Pas moins de 75000 visiteurs sont venus la découvrir, ce qui en fait l'exposition la plus fréquentée depuis l'ouverture du musée en 2006. Un succès qui se ressent également sur la fréquentation annuelle du musée, qui a franchi le cap des 90 000 visiteurs en 2018.



Pratique

Temps de visite : 1h30

Tarifs : plein 7 €

Le musée est ouvert tous les jours de la semaine, dimanche inclus.



BERGES DE L'ALLIER ON VOUS DIT TOUT

En fin d'année, Moulins Communauté a présenté aux habitants le fruit des réflexions de ces différents ateliers sur les aménagements des berges de l'Allier. Pendant longtemps, la population a tourné le dos à la rivière, qui était vue comme une contrainte. Désormais, on veut montrer que c'est un atout et qu'il faut la valoriser. Les éléments forts de ce projet d'aménagement sont bien sûr la construction du 2^e pont et la reconversion du pont de fer en voie douce pour les piétons et les vélos. C'est aussi la création d'une maison de la rivière, dans l'ancien bâtiment des services techniques du département et d'un nouvel espace baignade à hauteur de l'actuelle aire de camping-car.

Ré-enchantons les berges,...

Considérée comme l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe de l'Ouest, l'Allier a engendré un ensemble de paysages caractéristiques. Les aménagements ne sont pas réservés à la seule ville de Moulins mais bien au territoire communautaire. Le programme démarre dès Toulon-sur-Allier, côté sud, pour aller jusqu'à Avermes, côté nord, en passant par Chemilly, Bressoles et Moulins.

Le long de la rivière, il sera possible de trouver des aires de jeux pour les enfants, des parcours sportifs, des espaces naturels préservés, des espaces d'interprétation, des espaces événementiels éphémères, mais aussi des sentiers de promenades pédestres et cyclistes, et notamment le chemin des castors qui va être aménagé pour former une boucle. Tout comme « *la boucle des deux ponts* » qu'il sera possible de faire très facilement à pied ou à vélo.

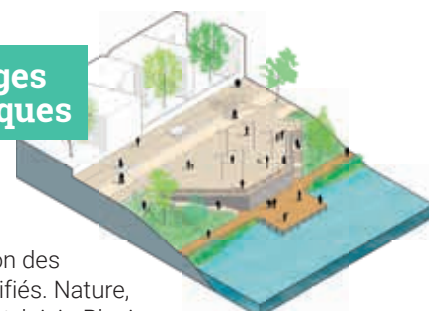
Des berges parcourables

La mobilité douce sera placée au cœur du dispositif. Les berges seront aménagées pour être entièrement parcourables à pied ou en vélo, tout en conservant l'aspect sauvage de la rivière. L'occasion de se raccrocher à la V70, un itinéraire touristique très prisé des cyclistes, et du fameux GR 300, utilisé notamment par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Cela passe aussi par la mise en réseau de sites d'intérêt, par la connexion d'itinéraires cyclables et des chemins existants entre eux, mais également du tissu urbain de Moulins et de son centre-ville. Les aménagements vont s'étendre de Toulon à Avermes, en passant par Bressolles.



Des berges dynamiques

L'idée est d'offrir aux habitants de l'agglomération des usages diversifiés. Nature, bien-être, sport, loisir. Plusieurs zones ont ainsi été délimitées, avec chacune des vocations et des traitements différents. Depuis le « Parc des Méandres » d'Avermes jusqu'à la plaine des Champins, les promeneurs trouveront pontons immersifs, points d'observations, belvédères parfois surplombant l'eau...



Des berges scéniques

Ce n'est pas uniquement parce que Moulins accueille le Centre national du costume de scène mais...c'est un aspect qui n'a pas été oublié. A l'image de la Fête de la Rivière Allier, la mise en scène des berges de l'Allier est un volet important et plusieurs espaces ont été prévus pour l'accueil d'événements ponctuels ou récurrents. Le projet insiste sur la cohérence et sur la correspondance de ces différents espaces entre les rives de l'Allier.



Des berges naturelles

Parc Naturel & Art, Amazonie d'Allier, Prairie des Saules... Autant d'espaces où la nature conservera toute sa place. Il était important d'inscrire le projet des berges de l'Allier dans son patrimoine vert et les aménagements sont prévus pour respecter plus particulièrement les zones d'intérêt écologique.

... scènes après scènes

Le passage des stades

Cette zone est située entre le stade de foot et le stade de rugby de la « plaine des sports ». Entre les deux entités vient se glisser une zone sportive avec des terrains en libre accès et une halle couverte pour se retrouver après les matchs. Les équipements pourront être réversibles et démontables pour augmenter la capacité de stationnement les jours de match. L'espace est aménagé en optimisant les surfaces de stationnement tout en ramenant du paysage: les parkings sont en gazon et largement plantés. C'est également de ce côté que va s'intégrer le Skate Park, dont la réalisation est prévue pour 2019.

La Proue

Cette zone aménagée sur plus de 9 000 m² est située tout de suite à gauche du Pont Régemortes, en arrivant à Moulins. Cette esplanade en forme de pointe est actuellement utilisée par les joueurs de pétanque. Elle se transformera en véritable place urbaine, conservant ses usages existants et les diversifiant. Elle accueillera également une grande aire de jeux, sur le thème de la batellerie et des bateaux.

← Vers Trévol et Villeneuve sur-Allier



Avermes

Le parc des méandres à Avermes

Toute la zone de Chavennes va être réaménagée. De nouveaux accès vont être créés et il sera également possible d'accéder facilement à la rivière, via des « portes », identifiées avec une signalétique spéciale.

Quelques chiffres

Coût total des aménagements jusqu'en 2050 : 100 millions d'euros, dont le 2^e pont, qui représente à lui seul un investissement de 30 millions d'euros.

L'Amazonie d'Allier

Sur la partie naturelle, qui démarre derrière le boulodrome et qui se prolonge jusqu'à l'hippodrome des Gâteaux, place à l'Amazonie d'Allier. En partant derrière les installations sportives, le promeneur pourra trouver un espace naturel préservé, avec un traitement des berges par cheminement naturel, plusieurs pontons d'observation et de nouveaux accès. Le tout jalonné de modules sportifs.

Le 2^e Pont

L'ouvrage, à lui seul, représente un investissement de 30 millions d'euros. Il sera dans la continuité des Cours de Bercy et arrivera, en rive gauche, entre le stand de tir et le terrain de cross. Le document unique a été déposé en préfecture et les procédures administratives sont en cours de finalisation. Le démarrage des travaux est prévu en 2020, avec une pose de la première pierre fin 2019.



Neuvy

La Plaine de la Paillotte

A deux pas du centre-ville, cette prairie ouverte et arborée est la plus proche du centre. Des tables de pique-nique, mobilier et pièces de jeux seront installées, tandis qu'un ponton sera aménagé en contrebas de la base nautique pour l'usage des canoës. Une zone de baignade est également prévue. Il s'agit de canaliser la baignade dans l'Allier, aujourd'hui interdite, par un équipement singulier et attractif.



Le pont de fer

Des rampes d'accès seront créées des deux côtés du Pont de fer qui sera par ailleurs entièrement rénové. Sur l'édifice en lui-même, de nombreux aménagements sont possibles. Belvédères surplombant la rivière, bains de soleil, autant d'idées pour jalonner le parcours des usagers à pied ou à vélo. A la base de l'édifice, un espace pour accueillir des événements festifs sera créé, et des gradins seront aménagés sur la pente, à l'extrémité de l'ouvrage côté quai d'Allier.

Côté sud

Avec la plaine de jeux des Champins, le sud de Moulins a déjà fait l'objet d'aménagements importants. Sur les berges de l'Allier, le parc fait office de porte d'entrée. Des plantations supplémentaires, arbres et arbustes, sont prévues sur cette zone qui manque d'ombre. Depuis le plan d'eau des Champins, des traverses seront également réalisées en différents lieux, afin de pouvoir accéder plus facilement à la rivière. Au niveau du grand virage du boulevard de Nomazy, une zone de stationnement pour les véhicules sera créée. Elle permettra d'accéder à un circuit pédestre, rejoignant la commune de Toulon.



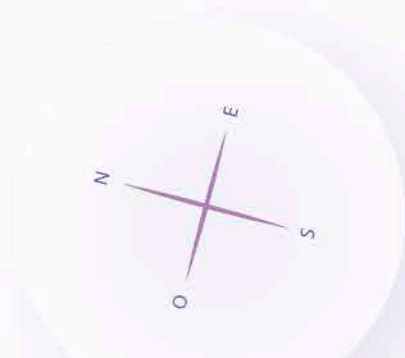
Le pont Régemortes

La promenade des rails

Dans la continuité du pont de fer, ouvrage qui appartient toujours à la SNCF, un nouveau parcours sera proposé pour traverser la ville, en suivant la voie ferrée qui aujourd'hui n'est plus du tout utilisée. La première section de la promenade jusqu'à la route de Lyon se glisse dans le tissu urbain résidentiel. Une voie en mode doux est aménagée et ses abords sont travaillés comme un jardin de reconquête. L'idée est ici de recycler l'existant autant que possible: rails, végétation, pièces du pont de fer démonté. L'occasion également de valoriser les vestiges de l'histoire des lieux, comme l'ancienne remise à locomotives en briques et la poutre en béton de Freyssinet.

La prairie des Saules

Il s'agit de la zone qui relie la Plaine des Champins jusqu'au pont de fer. Aujourd'hui, c'est une grande prairie sans usage particulier. Des aménagements seront réalisés dans ces espaces verts, pour obtenir une zone de parc naturel. On y trouvera des espaces de circulation, des plantations, pourquoi pas des jardins potagers. Les différents cheminements seront créés par des jeux de tonte, en minimisant l'impact sur l'environnement.



Le projet, c'est aussi
100 hectares d'espaces naturels sur les berges de l'Allier
33 km de pistes et chemins grand territoire
2 km de promenade suspendue dont **335 m** sur le pont de fer
1 boucle des ponts de **4 km**
3 belvédères
20 pontons



L'enfouissement des ordures, c'est terminé cette année

Depuis plusieurs années, le Sictom de Chézy se prépare à la fin programmée de l'enfouissement des ordures ménagères. Le site est aujourd'hui à pleine capacité et les déchets seront désormais transportés à Bayet pour être incinérés.

Sictom Nord Allier
RD 779, Prends Y Garde – 03230 Chézy
Téléphone : 04 70 46 77 19
www.sictomnordallier.fr

30 ans de surveillance

La fin programmée de l'enfouissement va tout de même obliger le Sictom Nord Allier à une mission de surveillance pour les 30 prochaines années. L'ISDND devra être recouvert, et le SICTOM devra poursuivre le contrôle des lixiviats, les liquides produits par la fermentation des déchets, et vérifier qu'il n'y a pas d'affaissement.

Depuis 1991, les ordures ménagères collectées par les services du Sictom Nord Allier sont stockées dans ce que l'on appelle une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND). En d'autres termes, ces déchets « ultimes » qui ne peuvent plus être valorisés sont enfouis sous terre, dans des casiers ou alvéoles creusés dans le sol. Le problème, c'est que le site de Chézy est aujourd'hui arrivé à saturation et il a donc fallu réfléchir à une autre solution.

C'est tout le fonctionnement du site de Chézy qui va changer dans les prochains mois. Les déchets seront désormais transportés, par des camions spécifiques à fond mouvant alternatif (FMA), jusqu'au site de traitement de Bayet. Pour charger ces camions, un quai de transfert qui va permettre le

compactage des déchets est en cours de construction sur le site. Le procédé est étudié pour limiter au maximum le nombre de camions en transit entre les deux sites.

Une fois les camions vidés à Bayet, ils seront rechargés en déchets recyclables, qui seront rapportés à Chézy pour passer dans le nouveau centre de tri départemental. Ce centre de tri va assurer le tri de l'ensemble des déchets recyclables du département. A terme et pour l'utilisateur, cela va se traduire par la possibilité de trier de nouveaux déchets.

Des nouveaux « éco gestes » que nous détaillerons dans notre prochain numéro.

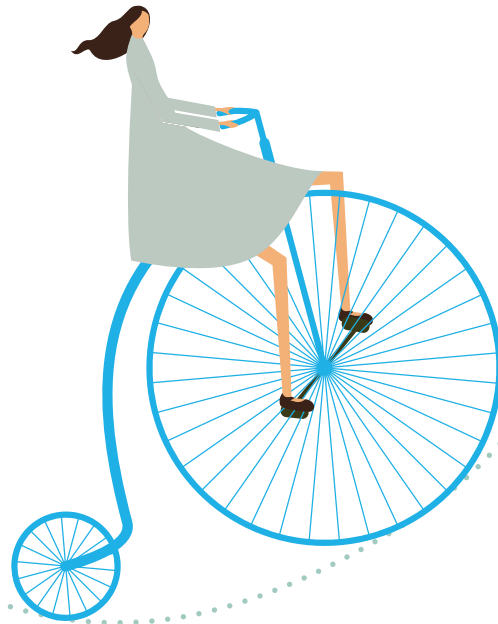


Passeport Jeunes Soyez prêts en mars pour les inscriptions

Deux fois par an, Moulins Communauté propose le Passeport Jeunes, en direction des jeunes et ados de 10 à 20 ans, afin de faire découvrir le tissu associatif local, les inciter à la mobilité et à se rencontrer... L'opération propose à chaque fois une large gamme de loisirs, sous forme d'ateliers organisés en stages de 3 à 3 jours. Une participation symbolique est demandée à chacun. **Pour les vacances de Pâques, les inscriptions seront ouvertes du 16 au 23 mars 2019.**

Pour en savoir plus,
04 70 48 54 53 ou rendez-vous
sur www.agglo-moulins.fr





Du côté de

Souvigny

L'orgue Clicquot de Souvigny, daté de 1783, est un instrument magnifique, classé Monument historique depuis plusieurs années. C'est l'avant dernier exemplaire F.H. Clicquot préservé intact avec celui de la cathédrale de Poitiers. L'usure du temps fait son œuvre, et l'instrument doit aujourd'hui être restauré. C'est pourquoi, en octobre 2018, l'Association des amis de l'orgue Clicquot de Souvigny a été créée. Son objectif : attirer l'attention du grand public sur ce patrimoine remarquable, en organisant concerts, conférences et enregistrements, en étroite collaboration avec les organistes titulaires.

Pour les contacter www.amisorgueclicquotsouvigny.com



Du côté de

Lurcy-Lévis

Bonnes nouvelles pour le château de Lévis ? Après plusieurs signaux d'alerte et des tentatives pour l'instant restées infructueuses, l'avenir pourrait s'éclaircir pour l'édifice historique de la commune de Lurcy-Lévis. Mandatée par le propriétaire, une société spécialisée, Hephata, s'est penchée sur le problème et a dégagé trois projets d'occupation temporaire. Trois rendez-vous pour le grand public qui n'ont pas encore été définis mais dont l'objectif sera de sortir le bâtiment de l'oubli et redonner un engouement collectif pour le site, afin de faciliter sa rénovation.

**Vous aussi,
enrichissez cette rubrique
en nous contactant sur:
communication@agglo-moulins.fr**

Du côté de

Gennetines



La commune a inauguré un nouveau Monument aux Morts, lors des commémorations du centenaire de la Grande Guerre fin 2018. L'ancien monument datait de 1921. Il a été reconstruit à l'identique, mais déplacé de quelques mètres. L'ancien monument avait souffert de l'usure du temps. Le monument original était daté de 1921, et avait été réalisé par le sculpteur Moretti. Le nouveau monument a été construit dès 2013, mais la commune a souhaité poursuivre les aménagements, en rénovant les façades des maisons qui l'entourent, ainsi que celle de la mairie. **Au total, un peu plus de 11 000 € ont été consacrés à ce nouvel édifice.**



Du côté de

d'Avermes

Une première classe élémentaire pour enfants autistes a ouvert ses portes fin 2018, trois ans après la création de la première classe maternelle dans l'Allier, à Moulins (2015). Cette nouvelle classe a été créée à Avermes, au sein du groupe scolaire François Reveret. C'est une nouvelle fois grâce à l'association l'Envol, aux commandes de l'Institut médico-éducatif Clairejoie, que cette nouvelle unité d'enseignement a pu voir le jour. Elle va permettre de s'inscrire dans la continuité du parcours scolaire des jeunes autistes. Au total, six enseignants sont mis à disposition de l'Envol, depuis la rentrée, par l'Éducation Nationale.

paroles d'élus

Majorité communautaire

Une année 2019 pleine de promesses pour notre territoire

L'année 2018 s'achève pour Moulins communauté sur deux avancées majeures pour l'avenir que nous bâtissons ensemble : **la concrétisation du schéma de développement touristique** à travers la création de l'académie du tourisme, et l'adoption du schéma **d'aménagement des berges de l'Allier**.

Les étapes importantes de ces deux dossiers majeurs constituent pour nous, à l'aube de cette nouvelle année **une promesse pour notre territoire**. Nous sommes heureux d'avoir chaque année encore **plus de raisons de croire en l'avenir de notre agglomération**. Mais pour nous, cette confiance ne devra jamais laisser place à l'autosatisfaction ou à l'immobilisme. Le monde dans lequel nous vivons et les crises successives que traverse notre Pays sont là pour nous rappeler que rien ne sera

jamais acquis sans **la constance de l'engagement au service des autres**.

Nous poursuivons donc notre engagement car nous souhaitons le meilleur pour notre territoire, à commencer par une très bonne année 2019.

Nous adressons aussi tous **nos vœux les plus sincères à tous les habitants de notre agglomération, des communes rurales et urbaines**. Ces dernières semaines ont aussi montré à quel point nous avons besoin de **soutenir ceux qui souffrent et sont en difficultés**. Nous vous souhaitons, à tous, une bonne et heureuse année 2019. **Qu'elle vous apporte, à vous et vos proches, la santé, le bonheur et les succès que vous attendez.**

Groupe PS et apparentés

Certaines réformes engagées par le Président Macron ont aggravé la fracture sociale et ont renforcé un **sentiment d'injustice** entre nos concitoyens comme entre nos territoires. Au-delà des violences inexcusables, nous comprenons ce mouvement qui doit nous interpeller nous élus locaux des territoires ruraux. L'attitude du Président et les décisions hasardeuses de son gouvernement n'ont fait que **renforcer nos inquiétudes pour l'avenir de nos territoires ruraux, de nos artisans, de nos PME, des services publics**.

En supprimant la taxe d'habitation, sans en préciser les modalités de compensation, il inquiète les collectivités locales qui ne maîtrisent plus un budget important qui serait imputé par de nouvelles taxes pour compenser cette dépense de l'État. La théorie des « premiers de cordée » qui n'auraient

J.P. Méthénier, J. Lahaye, J. Labonne, P. Foucault, S. Mabilon

pas à réduire leur train de vie n'est plus supportable pour une majorité de Français qui voient leur niveau de vie diminuer avec des dépenses, de plus en plus élevées, **et une classe moyenne toujours plus mise à contribution**.

Moulins Communauté va devoir rester encore plus vigilante sur ses choix d'investissement et **faire preuve de transparence pour maîtriser son budget, tout en apportant des services de qualité**. Dans ce contexte difficile, Logiparc ne voit toujours pas arriver de nouveaux projets et la base d'ITM va fermer sans repreneur déclaré. On nous annonce toujours plus de nouvelles enseignes commerciales en périphérie, en centre-ville on se félicite des ouvertures mais en oubliant trop vite les fermetures qui se multiplient et sans nouveaux emplois industriels que deviendra le commerce local ?

Groupe communiste et républicain – front de gauche

Alors que des travaux financés par la Communauté d'Agglomération principalement à Moulins, et que d'autres projets sur 2019 continueront d'alimenter l'essor de cette ville, le Logiparc source d'emplois, attend désespérément les investisseurs. A l'image du pays, 2018 aura été une année sombre ou seul le tourisme tire son épingle du jeu. Les aides aux entreprises (Petfood, Pouenat-Ferroux...) suffiront-elles à relancer une activité en perte de vitesse ? La concurrence économique est rude, le pouvoir d'achat en berne, ne facilitant pas le dynamisme nécessaire à cette relance tant espérée. Le crématorium à Yzeure ne suffira pas... Les soutiens de la Communauté d'Agglo, aux activités commerciales d'intérêt communautaire bien sûr, le renouvellement du dispositif d'aide

à l'immobilier d'entreprise, de la convention de partenariat à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, font parti des ressources dont dispose la Communauté; mais seront – elles suffisantes ? Devant l'impatience et la révolte de certains de nos concitoyens, permettez nous d'en douter. Avec ce début d'année 2019 puisse les réticences de certains, aboutissent à une meilleure condition de vie pour chacun, et à cette occasion, nous souhaitons nos meilleurs vœux de santé et d'espoirs à tous.

Jacques Cabanne, Nicolas Thollet, Gérard Renaud, Gilbert Lartigau, Yannick Monnet

PAL Run

C'est un projet un peu fou que se sont lancés Gaëtan Fetaud et Antoine Chiaramonti, deux yzeuriens spécialisés dans l'organisation de courses à thèmes dans le monde entier. Le 14 avril 2019, ils vont réunir 3 000 coureurs dans les allées du plus grand parc d'attractions animalier d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Il y a un peu plus de deux ans, ils se sont associés et ils ont créé leur société d'événementiel (*) en Guadeloupe. Le premier est un athlète accompli, le second ancien arbitre de football : Gaëtan Fetaud et Antoine Chiaramonti, deux amis de longue date, ont décidé de faire de l'organisation d'événements sportifs de masse dans des lieux insolites leur spécialité.

« Nous organisons des courses à thèmes, « color run » ou « electric run », un peu partout dans le monde, explique le duo. Au centre de notre activité, il y a trois valeurs que l'on essaie de défendre dans nos événements : les comportements éco responsables, le sport pour tous et la lutte contre l'obésité ».

Une première mondiale

Il y a quelques mois, les deux associés ont eu une idée originale : créer une course réunissant 3 000 participants au parc d'attractions animalier Le Pal, qu'ils connaissent bien. « Le PDG Arnaud Bennet a tout de suite été séduit par l'idée et le parc a donné son accord. Ce sera la première fois, dans le monde, qu'une course de ce genre sera organisée dans un parc animalier », poursuit Antoine Chiaramonti.

Une expérience unique et dépaysante

Et le défi sera à la hauteur des sportifs, amateurs comme confirmés. Au programme, deux parcours, de 10 et 21 km. « Le plus long tracé a reçu la certification de semi-marathon », insistent les organisateurs. Le premier parcours fait cheminer



les coureurs au cœur du parc animalier, le second s'éloigne un peu du site pour emmener les participants dans les forêts environnantes. « Pour les coureurs, il s'agira d'une expérience unique et dépaysante, d'autant plus que des animations sont prévues durant la course ». Une limite a toutefois été fixée à 3 000 dossards et pas un de plus. « Tout le monde ne pourra pas participer, et presque tous les dossards ont déjà été vendus ».

Avec son concept original et son succès quasi assuré, les organisateurs s'enthousiasment : « le Pal Run s'inscrit déjà comme la deuxième plus grande course de toute la région Auvergne Rhône Alpes, derrière la mythique Saint-Etienne-Lyon ».

(*) FWI Organisation

Salon du running

Dès le jeudi, un salon du running viendra investir la place d'Allier à Moulins. Une vingtaine de stands seront installés et un animateur sera présent au micro pour faire le show. Au programme, animations musicales, structures gonflables et cadeaux à gagner. Une grande fête du sport, durant laquelle les participants pourront aussi récupérer leurs dossards.

Toutes les infos sur www.lepalrun.com



Xavier de Soultrait en route pour le Dakar

Il a prouvé plusieurs fois qu'il avait sa place aux avant-postes du Dakar. Xavier de Soultrait est de nouveau dans la compétition cette année, au guidon de sa Yamaha, sur les pistes d'Amérique du Sud. La course est prévue du 6 au 17 janvier et le pilote se prépare depuis déjà plusieurs mois

pour sa 6^e participation à ce rendez-vous prestigieux. Il a d'ailleurs réalisé plusieurs vidéos sur Internet, dans lesquels il évoque sa préparation physique mais également la logistique nécessaire pour participer à un tel événement. (Sur YouTube : Objectif Dakar 2019 – Xavier de Soultrait)

FOIRE DE Moulins

1^{er} - 10 FÉVRIER 2019

PARC MOULINS EXPO
www.foiredemoulins.fr

LA BRETAGNE *invitée d'honneur*

ENTRÉE GRATUITE
300 EXPOSANTS
4 RESTAURANTS
UN VILLAGE BRETON



NUMÉROS UTILES

MOULINS COMMUNAUTÉ

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
CS 61625 - 03016 Moulins Cedex
04 70 48 54 54 - F. 04 70 48 54 49
www.agglo-moulins.fr

ASSAINISSEMENT

04 70 48 54 58

N° d'urgence assainissement

T. 06 08 83 16 07 (hors horaires bureau)

CENTRE AQUALUDIQUE L'OVIVE

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 04 05

STADE D'ATHLÉTISME

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 24 99

COMPLEXE DE LA RAQUETTE

Zone de Millepertuis - 03400 Yzeure
04 70 34 04 05

PÔLE D'ÉDUCATION

ET DE PRÉVENTION ROUTIÈRE
Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 47 02 14

ÉCOLE DE MUSIQUE

5 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 70 44 09 99

MÉDIATHÈQUE MOULINS

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 43 51 00 00

MÉDIATHÈQUE LURCY-LÉVIS

72 boulevard Gambetta
03320 Lurcy Lévis
04 70 67 62 33

BOUTIQUE ALÉO

Place Jean Moulin - 03000 Moulins
04 70 20 23 74 - www.busaleo.fr
Aléo à la demande : 0800 20 24 43 (N° vert)
Aléo PMR : 0800 20 24 43 (N° vert)

PARC MOULINS EXPO

Avenue des Isles
03000 Avermes
04 70 20 19 15

CIAS

Sésame, 1/3 rue Berthelot
03000 Moulins
04 70 48 54 93 ou 04 70 48 54 59

SICTOM NORD ALLIER

RD 779 - Lieu-dit « Prends-y Garde »
03230 Chézy - 04 70 46 77 19
www.sictomnordallier.fr

OFFICE DE TOURISME DE MOULINS ET SA RÉGION

11 rue François Péron
BP 641 - 03006 Moulins Cedex
04 70 44 14 14
www.moulins-tourisme.com



On sort ce soir ?

Ensemble sélectionne pour vous le meilleur des sorties du trimestre.

#THEATRE

Ladies Night

Samedi 12 janvier
Au Parc Moulins Expo

1986, dans une ville ouvrière du Nord, une bande de copains, six chômeurs en fin de droits, se lancent un défi : faire un strip-tease comme les Chippendales. Un « *Full Monthly* » à la française, avec au-delà de la comédie une satire sociale profonde pleine de dérision.

Tarif de 16 à 25 €.

Toutes les infos sur www.ville-moulins.fr

#HUMOUR

Manon Lepomme

« **Je n'irais pas chez le psy** »

Vendredi 8 février à 20h30
à l'Espace Villars.

Au lieu d'aller chez le psy, elle choisit de se raconter sur scène. La vie quotidienne, enfin la sienne, défile... Tout y passe, à vitesse grand V, avec quelques uppercuts et des phrases qui deviendront culte.



#MANGA

Salon Fana Manga

Samedi 23 et dimanche 24 février
à Yzeurespace

C'est le grand rassemblement des amateurs de « *Culture Geek* ». Cette 11^e édition va proposer, durant deux jours, ateliers, performances, conférences, concerts, concours de cosplay et de danse, jeux et démonstrations...

Surtout, venez déguisés.

#BD

Festi BD

Samedi 9 et dimanche 10 mars

Tous les ans, le temps d'un week-end, Moulins se transforme en capitale de la bande dessinée. Le Festi BD de Viltais rassemble une trentaine d'auteurs, parfois réputés, dans les travées de l'Espace Villars. Un incontournable!

Entrée libre.

Toutes les infos sur www.festibd.fr

#CHOCOLAT

Salon du chocolat

Samedi 16 et dimanche 17 mars

En mars, c'est désormais une habitude pour tous les gourmands. Pour la cinquième année, la ville de Moulins et le Rotary organisent le Salon du Chocolat, le temps d'un week-end, à l'Espace Villars. Du chocolat sous toutes ses formes, des producteurs et artisans de choix, des démonstrations, de la dégustation.

Entrée : 5 €.

#MUSIQUE #ROCK

Bertrand Belin

Vendredi 29 mars à 20h30 à Isléa

Bertrand Belin, c'est d'abord une voix. Grave et lente, douce et entêtante.

Ce sont aussi des mots dont il use, cherchant toujours à leur conférer le plus de relief et de résonance possible. Ce sont aussi des musiques qui oscillent avec élégance entre le folk et le rock!

Tarif de 14 à 22 €.

Toutes les infos sur www.avermes.fr

#COMMERCE

Foire de Moulins 2019

Du 1^{er} au 10 février

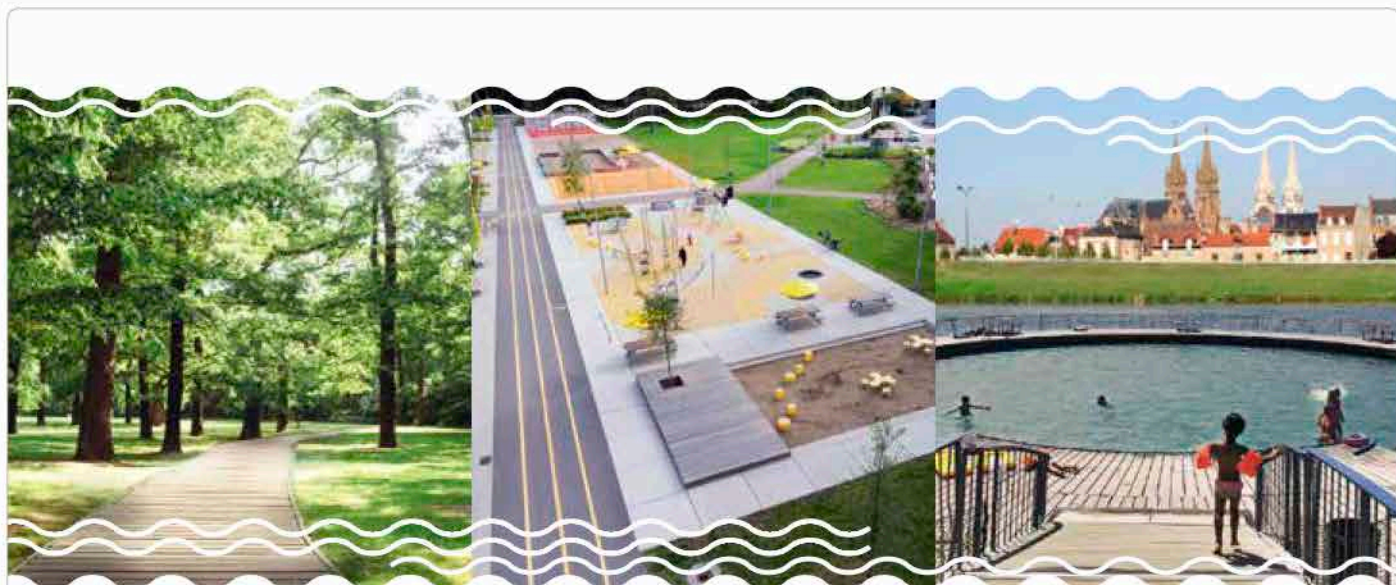
au Parc Moulins Expo.

Cette année, la foire de Moulins a choisi d'explorer un nouveau thème : celui de la Bretagne. Au programme, un village Breton plus vrai que nature pour découvrir les spécialités des artisans. Moulins Communauté sera présente durant ces dix jours, sur un stand consacré cette année aux Berges de l'Allier.

Entrée gratuite.

Suivez toute l'actualité
du territoire sur
www.agglo-moulins.fr





BONNE ANNÉE !



...NEUVY, TOULON, AVERMES, MOULINS, BRESSOLLES, MONTILLY...



PONT DE FER

PONT REGEMORTES

2^e PONT

**BERGES
DE L'ALLIER**
Réenchantez nos berges,
scènes après scènes

**Moulins
Communauté**
Ensemble, construisons notre avenir